

EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet :

www.einville-au-jard.com

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 14

Convoqué le 25 septembre 2015, le Conseil Municipal s'est réuni le 01 octobre 2015, sous la présidence de M. Marc VILLEMANN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Sylvie ADANT-VIOLART, Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT

EXCUSES : MM/Mme Emmanuelle GUERRE (procuration à Christian BRICOT), Jean-Luc DONATIN (procuration à Bruno LEHMANN).

ABSENTE : Brigitte THIRIET

Sylvie ADANT-VIOLART a été nommée secrétaire de séance.

Messieurs Jean-Luc MARCHAL, Xavier MARCHAL et Philippe GUILLAUMONT nous ont présenté leur projet concernant l'implantation d'un site de méthanisation (recyclage des déchets en gaz) sur notre commune. Une réunion publique, afin de présenter le projet à l'ensemble des habitants aura lieu au cours du dernier trimestre 2015.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 10 septembre 2015**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 10 septembre 2015. Nous avons omis de préciser que de nombreux propriétaires concernés par les affaissements miniers étaient présents.

- **Participation des communes aux dépenses du nouveau R.P.I.**

A ce jour les dépenses engagées par la commune d'Einville au Jard pour le regroupement scolaire s'élèvent à 76 725,08 euros. Cette somme sera répartie aux différentes communes, en fonction de leur nombre d'enfants. Le conseil municipal autorise le Maire à demander la participation à chacune des communes concernées.

- **Adhésion au collectif de défense des Bassins Miniers Lorrains**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'adhésion au collectif de défense des bassins miniers Lorrains pour une cotisation annuelle de 130 euros.

- **Achat armoires maison de retraite**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'achat de deux armoires de rangement pour les documents administratifs. Le coût HT de cet achat s'élève à 814 euros.

- **Demande de subvention du Comité des fêtes**

Le Président du comité des fêtes sollicite la commune pour une subvention au même titre que les associations einvilloises. Il est rappelé que seules les associations percevant des cotisations bénéficient d'une subvention de la commune. Cependant la commune a toujours répondu favorablement aux sollicitations (financières, techniques...) pour leurs différents projets fédérant l'ensemble des associations locales.

- **Informations diverses**

- Une personne demande à effectuer un stage pour une durée de 10 mois à l'école René Schweitzer afin de préparer le concours ATSEM. Depuis 2014, la loi impose aux employeurs de rémunérer chaque stagiaire effectuant plus de 8 semaines de formation à hauteur de 3,60 euros par heure. La commune ayant déjà effectué de nombreuses dépenses pour le nouveau regroupement scolaire, l'ensemble du conseil municipal ne donne pas une suite favorable à cette demande.
- Suite à une demande de l'AFE de rencontrer l'ensemble du conseil municipal une réunion a eu lieu le 16 septembre 2015. Au cours de celle-ci certaines questions ont été abordées : brocante du 27/09/2015, éclairage du terrain, drains.
- Les travaux d'aménagement du carrefour urbain, situé RD214 et RD2n, devraient débuter le 19 octobre 2015 pour une durée de six semaines. La route de Maixe sera alors fermée durant cette période. Les riverains devront emprunter la route de contournement.
- Suite aux fuites d'eau survenues rue des Magasins, Le Syndicat des Eaux va procéder au changement d'une partie de la conduite d'eau et VEOLIA à la réfection de la chaussée. La circulation sera interdite pendant la durée du chantier (2 mois). Une déviation sera mise en place par la route de contournement.
- Organisation de l'accueil de 30.000 demandeurs d'asile et réfugiés. Le parc immobilier de la commune étant loué cela ne permet pas d'accueillir. Les particuliers, propriétaires, souhaitant proposer leur logement peuvent se faire connaître sur le site : <http://www.interieur.gouv.fr/Accueil-refugies>
- Les propriétaires situés sur la zone minière d'Einvillle au Jard ont constitué une association « ASSEDRAM » lors de la réunion du 25 septembre 2015.
- L'opération « Brioches de l'amitié » aura lieu le vendredi 09 octobre 2015 à partir de 16 h 45.
- Lors des Championnats de France de tir à l'arc en région parisienne, Florian MANGIN a terminé deuxième dans sa catégorie. Cette médaille d'argent porte haut les couleurs d'Einvillle au Jard. Félicitations au jeune tireur, à ses entraîneurs et ses dirigeants.

REUNION PUBLIQUE

Une réunion publique est prévue le **03 novembre 2015 à 18 h 00, salle Bergamote**, en présence de Mme La Sous-préfète, la D.D.T. et de la D.R.E.A.L pour échanger sur les restrictions prévues dans le Plan Local d'Urbanisme.

ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme une enquête publique est ouverte du 06 novembre 2015 au 07 décembre 2015. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 16 h à 18 h – vendredi de 16 h à 19 h

Ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur en mairie ou par courriel : mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr (dans ce cas, noter en objet du courriel « observations PLU pour commissaire enquêteur)

Monsieur le commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie salle du Jard pour recueillir les observations, propositions et contre-propositions les :

- **Vendredi 6 novembre 2015 de 10 h 00 à 12 h 00**
- **Samedi 14 novembre 2015 de 10 h 00 à 12 h 00**
- **Lundi 23 novembre 2015 de 15 h 00 à 18 h 00**
- **Lundi 07 décembre 2015 de 15 h 00 à 18 h 00**

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 05 novembre 2015 à 20 heures